

Français
langue seconde – immersion
Secondaire 4

Littératures francophones
Communication médiatique

Programme d'études

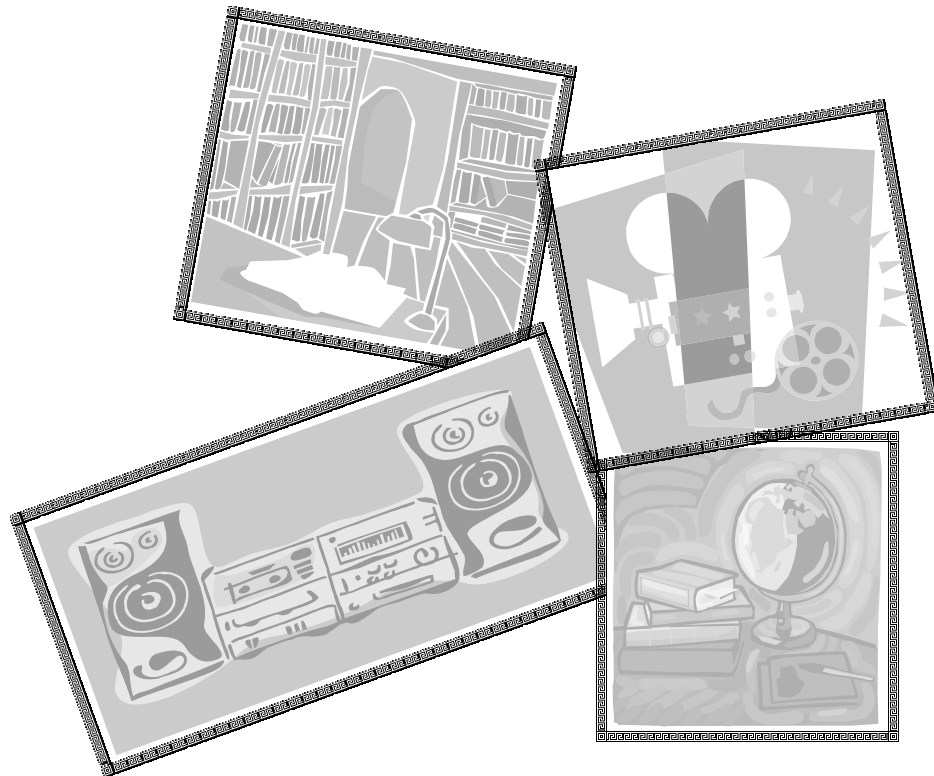
Français

langue seconde – immersion

Secondaire 4

Littératures francophones
Communication médiatique

Programme d'études



Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba
Division du Bureau de l'éducation française

Mars 2006

Données de catalogage avant publication (Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba)

Français langue seconde – immersion, secondaire 4 : littératures francophones, communication médiatique : programme d'études.

ISBN 0-7711-3504-1

1. Littérature francophone – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba – Programmes d'études. 2. Médias – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba – Programmes d'études. 3. Français (Langue) – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba – Programmes d'études. 4. Français (Langue) – Étude et enseignement (Secondaire) – Manitoba – Immersion. I. Manitoba. Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba. II. Titre : Littératures francophones, communication médiatique

840.0712

Dépôt légal – 1^{er} trimestre 2006
Bibliothèque nationale du Canada

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, Division du Bureau de l'éducation française, 1181, avenue Portage, salle 509, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 Canada
Téléphone : (204) 945-6916 ou 1 800 282-8069, poste 6916
Télécopieur : (204) 945-1625
Courriel : bef@merlin.mb.ca

Tous les efforts ont été faits pour respecter la *Loi sur les droits d'auteur* en indiquant l'origine des textes. Si, dans certains cas, des omissions ou des erreurs se sont produites, prière d'en aviser Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version.

Par la présente, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba autorise la reproduction de ce document ou de certains extraits à des fins éducatives et non lucratives.

Pour toute question relative au présent document, prière de contacter la Division du Bureau de l'éducation française aux coordonnées indiquées ci-dessus.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes; ces termes sont utilisés sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

AVANT-PROPOS

Le présent programme d'études, élaboré par la Division du Bureau de l'éducation française d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, porte sur deux cours optionnels de niveau Secondaire 4 du Programme d'immersion française :

- *40S : Littératures francophones;*
- *40S : Communication médiatique.*

Chacun de ces deux cours, en articulation avec le cours obligatoire *40S : Langue et Communication*, fournit aux élèves la possibilité d'approfondir une aire spécifique de la pratique de la langue : les littératures francophones dans un cas, la communication médiatique dans l'autre. Dans ces deux cours, l'accent est explicitement mis sur l'exploration (entendue au sens large) des textes littéraires dans un cas, de la communication médiatique dans l'autre; dans cette exploration, les élèves ont une large part d'initiatives et de choix.

Pour chacun des deux cours, le programme d'études présente l'objet du cours, les contenus d'apprentissage et des propositions pour la mise en œuvre pédagogique. Ce programme d'études se situe dans la continuité des programmes d'études actuels des cours obligatoires de français langue seconde – immersion au cycle secondaire mais il marque également un infléchissement dans certaines de ses dimensions telles que la conception des résultats d'apprentissage.

À un autre niveau, ces deux cours concrétisent le souhait de la Division du Bureau de l'éducation française de proposer à certaines écoles du Programme d'immersion française un soutien pour leur permettre d'offrir le maximum de cours en français en vue de l'obtention par leurs élèves du Diplôme provincial du Programme d'immersion française.

REMERCIEMENTS

La Division du Bureau de l'éducation française d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba exprime ses très sincères remerciements aux personnes suivantes :

- les membres du comité d'élaboration du programme d'études :

Robert Campbell	Enseignant	Division scolaire River East-Transcona Institut collégial Miles-Macdonell
Annick Carstens	Enseignante	Division scolaire Winnipeg École secondaire Kelvin
Philippe Habeck	Enseignant	Division scolaire Louis-Riel Collège Béliveau
François Lentz	Conseiller pédagogique	Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba Division du Bureau de l'éducation française
Hélène Roy	Enseignante	Division scolaire Louis-Riel Collège Jeanne-Sauvé

- les contractuelles :

Jacqueline Beaudette	Consultante en éducation	
Suzanne Beaumont	Professeure-stagiaire	Collège universitaire de Saint-Boniface Faculté d'éducation
Béatrice Gréban de Saint-Germain	Consultante en éducation	

- les opératrices en éditique à la Division du Bureau de l'éducation française d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba :

Danielle Bérard
Madeleine Bérard
Suzanne Châtelain
Nadine Gosselin
Candace Lipischak
Jeannette Lopez
Nathalie Montambeault
Kathleen Rummerfield
Marie Strong

- tous ceux et toutes celles qui ont, d'une façon ou d'une autre, contribué à la mise au point du présent document.